

Assemblée générale de l'ADIPh[®]

16/05/2018 - HOPIPHARM Bordeaux

Lieu : Salle G (16h-17h)

Participants : 15 - Pouvoirs : 119

Agnès Bobay-Madic, présidente commence par la présentation des membres de l'équipe présents : Emmanuelle Cabaret, Philippe Siouffi, Etienne Laurent, Patrice Carbonne, Mélanie Robin, Xavier Soubra, Dominique Piettre, Simon Rodier.

Assemblée Générale Extraordinaire

Liée au changement d'adresse du siège social de l'ADIPh impliquant un changement de statut.

Voté à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral 2017

Présenté par la présidente Agnès Bobay-Madic.

Pour la présentation complète, se reporter au [diaporama disponible en cliquant ici](#).

- Bilan des réunions 2017
- Temps passé par les bénévoles
- Communication aux internes
- Changement de société et de serveurs
- Présentation du nouveau site <http://www.adiph.org> et notamment de ses points forts :
 - 5 grands thèmes sur la page d'accueil
 - Mise à jour du profil simplifiée avec la possibilité de joindre une photo
 - Personnalisation des abonnements pour les petites annonces et les listes de discussion
 - Carte de France des offres d'emploi
- Statistiques :
 - Le nombre de connexions est en forte hausse ainsi que le nombre de messages sur les listes de discussion (plus de 5200 messages en 2017)
 - 2700 annonces ont été déposées en 2017 : un record !
- Simulation en santé. Partie présentée par Simon Rodier qui a soutenu sa thèse d'exercice sur le sujet en avril 2018 ([thèse disponible sur le site de l'ADIPh](#)). Question d'un adhérent : l'ADIPh est-elle organisme de DPC ? Non, pas encore, mais IATROMED 360 a déjà fait l'objet d'une formation validante DPC pour les préparateurs au cours les journées Nationales de l'ANPPH à Pau en avril 2018.

 **Le rapport moral 2017 est voté à l'unanimité.**

Rapport financier 2017

Présenté par Patrice Carbonne, trésorier

Pour la présentation complète, se reporter au [diaporama disponible en cliquant ici](#).

Des coûts importants sont attendus en 2018 en raison du nouveau site.

Pour cette raison et aussi parce que la cotisation n'a pas évolué depuis 2002, il est décidé **une augmentation de cotisation à 25 euros à partir du 1er juin 2018**. Il est rappelé que les seules ressources de l'ADIPh sont les cotisations des adhérents. Le service des petites annonces ainsi que l'abonnement pour les internes restent gratuits.

Pour ceux qui souhaitent soutenir davantage notre association, il est également possible de devenir membre bienfaiteur (pour plus de précisions, contacter le trésorier : patrice.carbonne@adiph.biz).

👉 **Le rapport financier 2017 est voté à l'unanimité, moins une abstention.**

Perspectives 2018

Présentées par la présidente Agnès Bobay-Madic.

Pour la présentation complète, se reporter au [diaporama disponible en cliquant ici](#).

- Elections en septembre
- Nombreux projets pour la simulation en parcours immersif à 360 : développement de nouvelles saisons de IATROMED et SIMUPAC
- Protection des données personnelles (RGPD)
- Clubs utilisateurs de logiciels

Questions diverses et questions des adhérents

Une précision est apportée par un membre de l'assemblée concernant le défraiement possible des frais des bénévoles de l'association qui peuvent ne pas demander le remboursement par l'association et déclarer leurs frais aux impôts. Ceci peut être une piste à creuser.

Un autre membre de l'assemblée suggère de s'adresser aux industriels pour rechercher des financements, mais ceci n'est pas le souhait du CA, qui insiste sur la liberté liée à l'indépendance financière : les revenus de l'ADIPh sont constitués uniquement des cotisations des adhérents et le resteront...

Toujours concernant la recherche de fonds, il est proposé de participer à des appels à projet, dont ceux de la fondation pour la pharmacie hospitalière, dans lesquels pourraient effectivement s'inscrire SIMUPAC ou IATROMED. Cette idée est retenue par le CA.

Philippe SIOUFFI secrétaire.